

Dossier de Presse



monaco.
Direction du Tourisme et des Congrès

GRIMALDI
FORUM MONACO

FONDATION
PRINCE ALBERT II
DE MONACO

« Ensemble contre la déforestation »

La Direction du Tourisme et le Grimaldi Forum Monaco se mobilisent aux côtés de la Fondation Prince Albert II de Monaco.

Offrir l'eau au plus grand nombre, sauvegarder la biodiversité, proposer des solutions pour enrayer le changement climatique et ses effets, tels sont les trois enjeux essentiels auxquels se consacre la Fondation Prince Albert II de Monaco.

Un seul écosystème concentre ces trois problématiques à la fois : les forêts tropicales. L'enjeu environnemental est donc colossal quand on sait que les forêts tropicales abritent plus de 75 % de la biodiversité terrestre et que leur destruction est responsable de plus de 20% des émissions de gaz à effet de serre. Ce phénomène de destruction massive est alarmant ; il provient essentiellement de l'absence de valorisation économique de cette ressource naturelle face à la pression toujours croissante de l'agriculture intensive.

A l'autre bout de la chaîne, un secteur d'activité économique très impactant comme le tourisme, notamment d'affaires car gourmand en bois et dérivés (par exemple pour la fabrication et l'aménagement de stands), se doit de prendre conscience de ce bouleversement environnemental auquel il participe par ses pratiques de consommation. C'est la raison pour laquelle la Direction du Tourisme et des Congrès de la Principauté et le Grimaldi Forum Monaco ont décidé de soutenir l'initiative "Monaco s'engage contre la déforestation" menée par la Fondation Prince Albert II de Monaco et l'association MC2D.

La Direction du Tourisme et des Congrès de Monaco œuvre à rendre concret l'engagement éco-responsable de la « Destination Monaco » en multipliant les actions en Principauté en faveur d'un tourisme durable.

Le Grimaldi Forum Monaco fait figure de précurseur puisqu'il est devenu en octobre 2008 l'un des premiers Centre de Congrès en Europe certifié ISO 14001 pour son système de management environnemental.

En s'associant aujourd'hui dans ce partenariat, la DTC et le Grimaldi Forum Monaco entendent clairement promouvoir et relayer les actions de lutte contre la déforestation entreprises par la Fondation Prince Albert II de Monaco.

D'institutionnelle, cette action conjointe va rapidement devenir opérationnelle : la DTC et le Grimaldi Forum Monaco se proposent en effet de donner une plus grande visibilité à cette action phare de la Fondation à travers divers supports de communication et futures opérations de relations presse menées par ces deux entités du tourisme monégasque (websites, flyers grand public, sensibilisations des clients tourisme d'affaires, stand mobile, présentations presse...).

Au-delà de cette dynamique, ce sont tous les acteurs de l'industrie du tourisme qui pourraient à terme être impliqués dans ce projet commun. La mobilisation contre la déforestation s'en trouverait alors amplifiée...

« Protégeons la forêt tropicale ! »

La Fondation Prince Albert II multiplie les actions

Le contexte :

Le dernier rempart face à l'agression dont est victime la forêt tropicale dans son ensemble est l'exploitation forestière certifiée qui prend en compte aussi bien la protection de la biodiversité que les peuples qui y vivent. Cette gestion raisonnée de la forêt lui donne une valeur économique et lui offre ainsi sa dernière protection. Ce levier d'action concret réside dans la production, la commercialisation et l'utilisation de bois certifiés et notamment ceux issus de la forêt tropicale.

Les actions

La Fondation Prince Albert II de Monaco soutient de nombreux projets de lutte contre la déforestation ou d'aide à leur éco-certification dans divers pays abritant les plus grandes forêts humides de notre planète (bassin du Congo, Amazonie Péruvienne, Siberut).

La Fondation Prince Albert II de Monaco avec l'association monégasque MC2D souhaite développer l'utilisation de bois certifiés sur le territoire et rendre la Principauté exemplaire dans ce domaine. L'objectif est de sensibiliser tous les utilisateurs du bois ou des produits dérivés à cet enjeu en les encourageant à s'engager vers la certification ou l'achat de bois certifié.

Ainsi la Fondation agit aussi bien à la source en soutenant, sur le terrain, la gestion raisonnée des forêts, qu'à l'embouchure en informant le consommateur.

En amont de la filière bois (la source) :

- La Fondation soutient dans le bassin du Congo un projet de formation d'experts qui accompagnent les exploitants forestiers dans leur démarche de certification FSC (Forest Stewardship Council). La Fondation Prince Albert II de Monaco est considérée par TFT comme le fondateur de ce centre d'excellence.
- un projet d'éducation et de renforcement de la culture des indiens Kayapo dans la forêt amazonienne (projet de renforcement de la culture Mebengokre, n° 97)
- un projet de préservation de la forêt primaire de Siberut en Indonésie (Siberut Conservation Project, Act for Nature, n° 49)
- une étude avec le Global Canopy Program sur la valeur économique des forêts tropicales (n° 638)
- un projet pour la création de nouveaux parcs naturels au cœur du Pérou amazonien avec le Field Museum de Chicago (Projet Establishing new conservation landscapes in Peru, n° 668)

En aval de la filière bois (l'embouchure) :

La Fondation Prince Albert II de Monaco et MC2D souhaitent compléter ces projets de terrain par une action locale sur le territoire de la Principauté en ciblant le consommateur.

L'objectif est de développer l'utilisation de bois certifiés ou de ses produits dérivés sur le territoire et rendre ainsi la Principauté exemplaire dans la protection des forêts tropicales et dans la lutte contre le réchauffement climatique.

a) les entreprises monégasques

La Fondation réalise actuellement une enquête sur le marché bois dans les entreprises monégasques. Le but est de connaître les sources d'approvisionnements de ces entreprises, les essences achetées et les offres disponibles en matière de bois exotique certifié (FSC). La Fondation, à travers cette démarche, sensibilise les acteurs du secteur afin qu'ils changent leurs comportements.

Tous les domaines d'activité ont été ciblés : menuiserie, ébénisterie, centre commercial, parquet, charpentes, agencement, ameublements, fourniture bois, papeterie, cartonnerie, carterie, emballages, industries service – import – export, BTP – architectes.

Aujourd'hui, ce nouveau partenariat avec la Direction du Tourisme et le Grimaldi Forum Monaco inclut de facto les métiers du tourisme dans cette sphère de sensibilisation

b) le Yachting :

Le milieu du yachting très représenté sur Monaco, fait l'objet d'une attention toute particulière. Le bois, souvent d'origine tropicale, est en effet omniprésent, aussi bien sur le pont que dans les habillages et mobiliers d'intérieurs. L'objectif de ce partenariat est de mettre les initiatives vertueuses en avant et d'inciter l'utilisation du bois tropical issu d'exploitation forestière certifiée. Cette démarche de sensibilisation a été lancée lors du Monaco Yacht Show 2010.

Conclusion

C'est en agissant à tous les niveaux que la Fondation Prince Albert II de Monaco devient un acteur majeur de la protection des forêts tropicales. En évitant leurs destructions, la Fondation lutte contre la dégradation des sols, protège la biodiversité planétaire et se fait gardienne de l'identité des populations locales.

Un projet phare : Le Centre d'Excellence Sociale du Bassin du Congo

Les forêts tropicales du Bassin du Congo constituent une réserve unique de biodiversité pour la planète et stockent des millions de tonnes de carbone. 36% de la superficie du massif total, soit près de 50 millions d'hectares, sont actuellement attribués à l'exploitation du bois (réalisée par des compagnies forestières), mais seulement 15 millions sont sous aménagement (représentant une forme de gestion durable). Avec plus de 4,5 millions d'hectares de forêts naturelles certifiées FSC en Afrique Centrale, le bassin du Congo devient le plus grand massif forestier tropical géré de façon responsable notamment grâce aux actions de IFIA (Association interafricaine des industries forestières) et de ses membres.

La richesse de cette biodiversité et les préoccupations des communautés autochtones ont souvent été négligées lors de l'exploitation forestière durant les années précédentes. Aujourd'hui, la progression de plusieurs compagnies forestières vers la certification exige la prise en compte de cette richesse naturelle et des droits de ces peuples.

Ces mêmes sociétés sont souvent confrontées à un déficit en ressource humaine au niveau de la compréhension et de l'application des exigences sociales, ce qui freine significativement la mise en œuvre de la gestion forestière durable.

Malgré la grande expertise technique des exploitants en matière de foresterie/sylviculture, il manque très souvent en Afrique Centrale des experts de terrain capables d'appréhender la question sociale de la gestion forestière.

Le Centre d'Excellence Sociale des Forêts du Bassin du Congo (CES) a pour but de répondre à cette problématique en formant des jeunes spécialistes en sciences sociales et humaines, capables d'accompagner sur le plan social les entreprises forestières engagées vers la gestion durable et vers une certification. Grâce à cette formation, ils acquièrent les compétences pour intégrer les droits et la préservation des ressources clés des populations locales et semi-nomades dans les plans de gestion des forêts.

L'objectif premier de cette action est la certification de 7 millions d'hectares à l'horizon 2011, en impliquant jusqu'à une quinzaine de sociétés d'exploitation forestière dans le Bassin du Congo. Jusqu'à ce jour, 23 étudiants issus des universités du Cameroun, Gabon, République Centrafricaine, République Démocratique du Congo, République du Congo sont passés par la formation intensive de 10 mois au CES. La vingtaine d'intervenants assurant l'enseignement participatif au centre sont des experts issus du monde entier mais spécialistes des problématiques de la sous-région.

La Fondation Prince Albert II de Monaco est le fondateur et principal financier de ce centre. L'initiative de ce centre revient à The Forest Trust (TFT), une organisation à but non lucratif dont la mission est d'aider les entreprises à mettre sur le marché des produits responsables afin de permettre une gestion durable des ressources naturelles, en particulier forestières. Le CES est un exemple

unique qui concilie la formation des jeunes locaux, la reconnaissance et le respect des populations qui vivent dans ces forêts et de leur culture, la protection des forêts tropicales et la lutte contre le changement climatique.

**Si vous souhaitez vous impliquer et soutenir le projet CES, vous pouvez faire un don à la Fondation Prince Albert II de Monaco :
www.fpa2.com. Pour savoir plus sur le CES :
www.tft-forests.org/cse.php.**

Le bois certifié, une valeur ajoutée économique

**Le trafic illégal du bois reste une des principales causes de la déforestation à travers le monde.
C'est aussi un facteur de déstabilisation sociale tant sur le plan local que régional**

La conversion des forêts en terre pour l'agriculture intensive est aujourd'hui la plus grande menace pour les forêts tropicales. Cette pratique destructrice est exacerbée par les propriétaires de terrains qui souhaitent sa légalisation par intérêt financier à court terme.

La plupart des pays producteurs de bois tropicaux sont des pays émergents ou des PMA (pays les moins avancés).

Le manque de volonté politique et la négligence sur les aspects écologiques de certains pays développés importateurs de bois tropicaux ont contribué pendant de nombreuses années à favoriser le commerce du bois illégal dans ces pays producteurs. Ce commerce participe sur le long terme à la dépréciation des prix du marché ce qui empêche les entreprises proactives et vertueuses d'être compétitives. Le non-paiement de taxes et de droits par les producteurs illégaux nuit aussi directement à l'économie des pays producteurs.

Le commerce illégal du bois représente 20 à 40% de la production mondiale et provoque un manque à gagner pour les économies des pays tropicaux de 10 milliards de dollars (source UE - FLEGT)

Même si un pays producteur légifère l'exploitation de ses forêts, la problématique de leur régénération et les facteurs sociaux sont rarement pris en compte.

Par conséquent, le meilleur moyen de préserver les forêts et d'assurer la pérennité de l'économie locale est de consommer du bois provenant de forêts gérées durablement.

Les deux labels principaux assurant de la provenance du bois et de la bonne gestion de la forêt sont à ce jour les labels FSC (Forest Stewardship Council) et PEFC (Programme for the Endorsement of Forest Certification).

La Fondation Prince Albert II de Monaco soutient les entreprises forestières pour atteindre la certification (voir projet "*Centre d'excellence sociale dans le Bassin du Congo*") et promeut l'utilisation du bois certifié sur le territoire monégasque.



« LA REFERENCE EN MATIERE DE TOURISME RESPONSABLE »

La Principauté de Monaco, destination touristique par excellence, a pour objectif de devenir irréprochable dans la préservation de l'environnement. Dans cet esprit, l'Etat monégasque et les acteurs professionnels du tourisme se mobilisent chaque jour davantage sur toutes les thématiques du développement durable.

La Direction du Tourisme et des Congrès de Monaco a pour vocation de résumer l'esprit dans lequel tous les acteurs de l'industrie touristique monégasque ont l'intention de s'inscrire dans cet axe de développement durable.

Plus qu'une tendance, la notion écologique de lutte contre le réchauffement climatique est au centre de nos actions et de nos préoccupations.

Monaco s'est engagé à combattre le réchauffement climatique par la mise en place de mesures concrètes dont voici quelques exemples. Cet engagement est une réelle valeur ajoutée pour l'organisation d'un événement à sensibilisation écologique ou même totalement éco-responsable :

- **Congrès** : Un centre de congrès né éco-responsable. Premier de ce genre en Europe à être certifié norme environnementale ISO 14001. Il propose des solutions concrètes pour organiser des « Green Meetings ».
- **Hébergement** : Début décembre 2007, l'association des industries hôtelières de Monaco a signé une charte environnementale. Les grands hôtels ont tous créés des « Green Team », développé des chartes internes et mis en place une réflexion pour réduire les impacts négatifs de leurs activités sur l'environnement.
- **Transports** : Plus de 45 parkings publics dont la plupart permettent de charger les véhicules électriques gratuitement. Les vélos électriques proposés dans les parkings afin d'assurer la possibilité de transferts intra muros éco-responsable. Abonnement et tarification avantageux pour la journée afin d'offrir des modes de déplacement alternatifs. Bus urbains au label « E.E.V. » permettant de réduire la pollution.
- **Documentation** : mise à disposition gratuite de brochures en plusieurs langues en version électronique ou sur papier recyclé, facilitant la découverte « carbon free » de Monaco.
- **Milieus naturels** : Les espaces verts publics et privés qui couvrent 420 000m² du territoire représentant environ 14 m² par habitant. La réserve sous-marine à la plage du Larvotto qui implique même les enfants et les écoles de Monaco afin de les sensibiliser pour une protection de la biodiversité et la Mer Méditerranée.
- **La Fondation Prince Albert II** de Monaco offre la possibilité de participer activement à ses projets. Son programme MCO2 permet de compenser l'empreinte carbone de vos déplacements.

- **Restauration** : Des restaurants proposent des menus « bio » favorisant les produits de saison et les producteurs locaux.
- **Activités** : Rallyes pédestres et de quiz photos permettant de découvrir de manière ludique les produits locaux, les lieux ; Les DMC monégasques ne manquent pas de créativité pour vos activités incentive et de team-building.
- **Shopping** : des boutiques et magasins qui réalisent de plus en plus d'engagements dans le développement durable et le commerce équitable.

Le service Tourisme Responsable est à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire que vous souhaiteriez obtenir.



« Préserver l'environnement au cœur des événements »

Le Grimaldi Forum Monaco, centre de congrès et de culture de la Principauté accueille une centaine d'événements par an et plus de 300 000 personnes. Son activité événementielle engendre une consommation d'eau et d'énergie importante, ainsi qu'une grande quantité de déchets.

Au cœur de la problématique environnementale

En tant qu'acteur emblématique de l'univers événementiel, conscient de l'importance de limiter son empreinte écologique, le Grimaldi Forum Monaco s'engage activement et concrètement en faveur de la préservation de l'environnement, à l'image de la Principauté toute entière. Afin de renforcer son implication et ses prédispositions naturelles, le Grimaldi Forum Monaco a été l'un des premiers en Europe à obtenir en octobre 2008 la **certification ISO 14001 :2004**, principal référentiel reconnu au niveau international.

Son **Système de Management Environnemental** lui permet ainsi d'identifier, vérifier, maîtriser divers aspects environnementaux liés à son activité événementielle quotidienne.

Un bâtiment naturellement « vert », impliqué au quotidien

Le Grimaldi Forum Monaco a été conçu de manière à préserver l'environnement grâce à une structure du bâtiment naturellement favorable :

- ✦ Isolation thermique naturelle grâce à son enfouissement dans le sol
- ✦ Utilisation de l'eau de mer comme source d'énergie renouvelable pour la climatisation
- ✦ Aucune émission de CO2

Venant compléter ses atouts naturels, le Grimaldi Forum Monaco mène une politique d'amélioration continue et demande à son personnel de s'impliquer au quotidien :

- ✦ Tri sélectif des déchets dans tous les locaux
- ✦ 80 % des ampoules soit 16 800 environ sont des ampoules à basse consommation d'énergie
- ✦ achat et utilisation de produits écologiques pour la maintenance, l'entretien, les éditions et l'activité événementielle du bâtiment.
- ✦ L'ensemble du personnel et des fournisseurs sont engagés et ont signé une charte d'éco-responsabilité.

Afin d'impliquer également ses clients, le Grimaldi Forum Monaco a développé des offres « Green Event » sur mesure afin de limiter toujours plus l'impact environnemental des manifestations qui s'y déroulent. Toute une palette d'outils didactiques ayant été par ailleurs créée pour sensibiliser les organisateurs, exposants et visiteurs professionnels ou culturels à être plus éco responsables.



En juin 2006, S.A.S le Prince Albert II de Monaco a décidé de créer Sa Fondation afin de répondre aux menaces préoccupantes qui pèsent sur l'environnement de notre planète. La Fondation Prince Albert II de Monaco œuvre pour la protection de l'environnement et la promotion du développement durable à l'échelle mondiale. La Fondation Prince Albert II de Monaco soutient les initiatives d'organisations et entreprises publiques et privées dans les domaines de la recherche, de l'innovation technologique et de la sensibilisation. La Fondation soutient des projets dans trois principales régions géographiques : Le bassin méditerranéen, les régions polaires et les pays les moins avancés. Les actions de la Fondation se concentrent sur trois domaines principaux : Le changement climatique et les énergies renouvelables, la biodiversité, et la gestion intégrée et durable des ressources en eau et la lutte contre la désertification.

1) Les missions de la Fondation

- Soutenir des projets en lien avec ses priorités thématiques et stratégiques.
- Sensibiliser à la fois les populations et les décideurs à l'impact des activités humaines sur les milieux naturels et favoriser des comportements plus respectueux de l'environnement.
- Promouvoir des initiatives remarquables et des solutions innovantes notamment par l'attribution de prix et de bourses.

Le principal levier d'action de la Fondation consiste à bâtir des partenariats pour la mise en œuvre de projets et d'actions concrètes dans ses champs d'actions prioritaires.

2) Trois zones prioritaires

- Le Bassin Méditerranéen, de par la position géographique de la Principauté de Monaco.
- Les Régions Polaires, en tant que témoins privilégiés de l'évolution des changements climatiques.
- Les Pays les Moins Avancés (définis selon la liste officielle des Nations Unies) qui sont fortement impactés par les effets des changements climatiques, la perte de la biodiversité et les menaces sur les ressources en eau comme, par exemple, les pays d'Afrique Sahélienne.

3) Trois domaines d'actions prioritaires

- Limiter les effets des changements climatiques et promouvoir les énergies renouvelables
- Préserver la biodiversité
- Gérer les ressources en eau et lutter contre la désertification :

La Fondation Prince Albert II de Monaco est organisée pour agir au niveau international. Ses instances de gouvernance – son Conseil d'Administration, son Comité Scientifique et Technique – sont constitués de personnalités représentant les cinq continents :

- Le Conseil d'Administration définit la stratégie de la Fondation et contrôle la gestion de ses activités. Depuis sa création, la Fondation Prince Albert II de Monaco a été soutenue par des hommes et des femmes d'exception. Leur expérience et leurs compétences dans les domaines liés à l'environnement sont un atout majeur pour la conduite de son action.
- Le Comité Scientifique et Technique conduit les travaux de réflexion et d'orientation sur chacun des grands axes d'intervention de la Fondation. Le Comité participe au processus de sélection des projets et émet un avis à l'intention du Conseil d'Administration sur les projets et les partenariats de la Fondation. Le Comité est composé de personnalités reconnues pour leur expertise dans les domaines de l'environnement et du développement durable.

Pour en savoir plus, www.fpa2.com

Contacts :

monaco.

Service Tourisme Responsable
Direction du Tourisme et des Congrès de Monaco

Jean-José Bertani
Chef de Division

jjbertani@gouv.mc

Tél. : +377.92.16.60.38

Sandra Crovetto

Attachée de Promotion

scrovetto@gouv.mc

Tél. : +377.92.16.60.84



Direction de la Communication

Hervé Zorgniotti

Directeur de la Communication

hzorgniotti@grimaldiforum.mc

Tél. : +377.99.99.25.02

Nadège Masse

Chargée de communication

nmasse@grimaldiforum.mc

Tel. : +377.99.99.25.00



Philippe Mondielli

Directeur scientifique

pmondielli@fpa2.mc

Tél. : +377.98.98.44.44

Isabelle Peters

Directrice de la Communication

ipeters@fpa2.mc

Tél. : +377.98.98.44.44